

LES CARACTÉRISTIQUES
AGRICOLLES

Les caractéristiques agricoles représentent les différents **typologies** agraires et leur **vocabulaire**.

L'agriculture dynamique et structurante dans les paysages du département Ile-et-Vilaine doit être considérée comme un outil de maitrise urbaine.

Les espaces agricoles sont soumis à plusieurs enjeux notamment ceux énoncés dans l'**Atlas des Paysages** : la préservation, le développement, la valorisation. Connaître son territoire c'est travailler avec et savoir agir.

MAILLAGE BOCAGER (BOCAGE)

Le maillage bocager a été façonné par l'agriculture depuis des siècles, le bocage est devenu une valeur **identitaire** du paysage rural breton.

Ce paysage rural est reconnaissable à ses parcelles ceintes de talus, de haies ou de murets.

Le bocage a un rôle de **corridor écologique** essentiel pour la biodiversité. Il limite l'érosion des sols et constitue un refuge pour la faune et la flore.

Quelques Exemples

- Haies émondées (taille régulière des branches jusqu'à la tête pour les récolter)
- Haies avec talus
- Haies sans talus
- Talus nus
- Murets



Maillage bocager

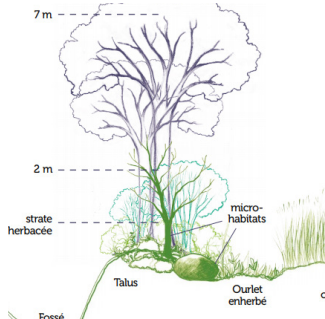


schéma haie bocagère



Ragosses



chemin creux

ESPACES JARDINÉS VIVRIERS

Espace organisé en **parcelles collectives, partagées ou individuelles, dans lequel la pratique du jardinage est prioritaire**. Certaines parcelles peuvent être utilisées collectivement ou à visées **pédagogiques**.

Le jardin partagé joue un rôle **écologique** indéniable, il offre un lieu d'accueil à la nature dans la ville.

Quelques Exemples

- Jardin partagé (espace commun entretenu par tous)
- Jardins d'insertion (destiné aux personnes en situation d'exclusion ou en difficulté)
- Jardins familiaux anciennement ouvriers (parcelles individuelles)
- Jardins pédagogiques (espaces collectifs favorables à la découverte)
- Jardins thérapeutiques (mémoire, sens)



Jardins familiaux, Île-de-France



Jardins partagés



Jardins partagés



Jardins partagé

ESPACES OUVERTS À PROXIMITÉ DES ESPACES CONSTRUITS

Le terme «espace ouvert» désigne des espaces **non construits** et non imperméabilisés, c'est à dire des espaces qui ont la caractéristique d'avoir un **sol vivant**, riche en potentialités (par opposition aux espaces urbanisés dotés d'un sol non réversible).

Ces espaces regroupent sous un même terme l'ensemble des espaces **agricoles, boisés et naturels**.

Les espaces ouverts sont essentiels pour un projet de territoire **durable** et **cohérent**, ils constituent un outil de maitrise de l'étalement urbain.

Les « champs urbains »

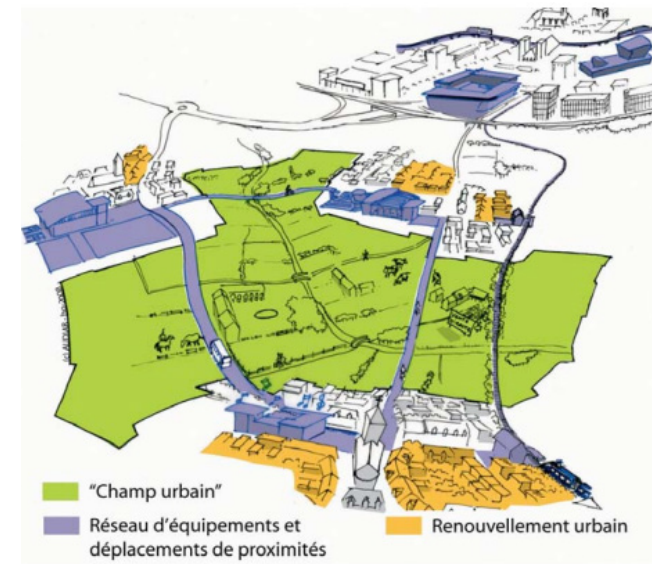
Les « champs urbains » sont des **parcelles agricoles** structurées par la présence d'un espace urbanisé sous pression, qui présentent un **intérêt paysager**.

Ils assurent une **diversité de fonctions** qui doivent être **compatibles** : paysage et usage de loisirs, agriculture, corridors en milieu urbanisé.

Les **PLU** ;doivent préciser que « les champs urbains doivent être **préservés** » dans les projets d'aménagement, et définir une **limite claire à l'urbanisation**.

Quelques Exemples

- Pâturé
- Cultivé (espace agricole, jardins collectifs,...)
- Loisirs vert (gites, ferme pédagogique, chemins, ...)
- Corridor écologique



Principes des proximités sur le territoire de l'agglomération Rennes

- **MAILLAGE BOCAGER**
- **ESPACES JARDINÉS VIVRIERS**
- **ESPACES OUVERTS À PROXIMITÉ DES ESPACES CONSTRUITS**

INTÉGRATION DE L'IMPLANTATION DU BÂTIMENT DANS SON SITE

Les nouveaux projets de bâtiments qu'ils soient **agricoles, résidentiels, sportifs** ou **industriels**, s'imposent sur le **paysage**. Souvent visibles de loin, ces bâtiments **transforment** les paysages **ruraux** et les **entrées de villes** et villages.

Il est important de s'appuyer sur la **valeur du site** et considérer l'**intégration** des bâtiments dans l'environnement **structurant** pour **préserver** le paysage **identitaire** et **naturel** du **territoire** concerné.

Pour ce faire différents **paramètres** sont à prendre en compte tel que : le relief, la végétation présente, ...

POURQUOI ?

- ☒ Mieux intégrer les projets dans leur environnement
- ☒ Valoriser les éléments du patrimoine naturel et bâti
- ☒ Améliorer les qualités environnementales
- ☒ Préserver l'identité du territoire

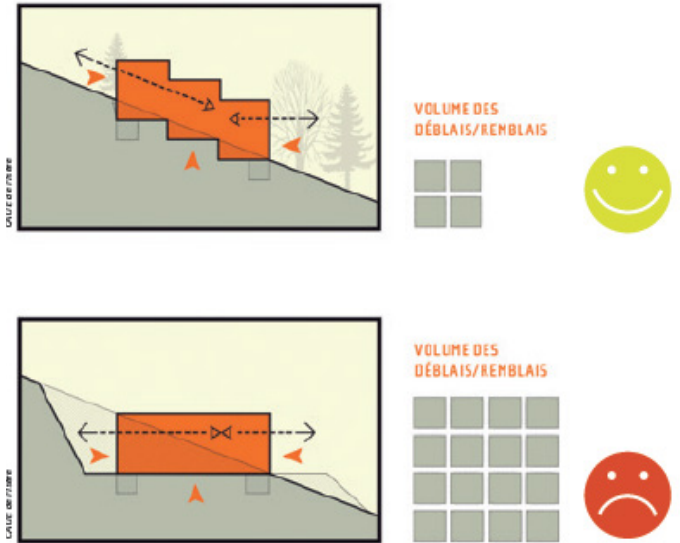
- **LE RELIEF**
- **LE SOL**
- **INTÉGRATION DES BÂTIMENTS**
- **LA STRUCTURE VÉGÉTALE**

LE RELIEF

On privilégiera les implantations des constructions à **mi-pente** en suivant les **courbes de niveau**. L'implantation de bâtiments en ligne de crête est à éviter.

Le principe de construction est de rechercher le **minimum** de **terrassement** en évitant les déblais / remblais et les enrochements.

Le bâti étant **intégré** dans la pente, l'**impact visuel** sur le paysage est moindre.



Zone d'activités des Herbiers en Vendée.

LE RELIEF

Dans le cas où l'aménagement de **soutènements** est nécessaire on ciblera des **matériaux** durables et **intégrés** dans le paysage.

Quelques Exemples

- Accompagner le dénivelé : minimiser les volumes de déblais / remblais
- Privilégier l'organisation en terrasses étagées
- Choisir un dispositif de soutènement adapté (gabions avec matériaux locaux, bois, talus végétalisé...)



Soutènement moitié bois moitié végétalisé.



Talus végétalisé.



toile de coco.



Soutènement en gabions.

LE SOL

L'imperméabilisation du sol **impacte** négativement la **biodiversité** et la capacité d'**infiltration** du sol, ce qui engendre de plus en plus de **dégâts**.

Le **Grenelle de l'environnement** a mis en place une loi pour limiter l'imperméabilisation des sols pour les nouveaux projets.

L'objectif est de **favoriser** l'**infiltration** des **eaux pluviales** grâce notamment aux **revêtements** de sol **perméables** et au recours à des noues paysagères le long des voies.

Différentes solutions sont possibles :

- Délimiter les surfaces au sol par l'emploi de revêtements différents, de préférence perméable et en association avec le végétal (pavé béton, dalles engazonnées...)
- Aménager des noues paysagères pour la gestion des eaux pluviales

Exemples de sols perméables :

Prairie, dalles gazon, surface empierrée, sol sablé compacté, sol gravillonné, sol stabilisé, etc.



Noues paysagères.



Parking en dalles engazonnées.

INTÉGRATION DES BÂTIMENTS (volume et matériaux)

L'**intégration paysagère** et l'**impact environnemental** d'un projet engage aussi la considération des **volumes** et **éléments** de **constructions**.

La préservation de l'**identité** du **territoire** et la prise en compte de l'**environnement** amène à privilégier des **matériaux locaux** et **durables**.

Afin d'entretenir une **cohérence** sur le territoire l'**Atlas des paysages** est un guide de bonnes conditions à suivre.

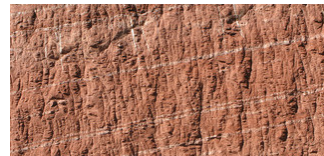
Travailler sur les volumes :

- Privilégier des formes compactes
- Maîtriser l'étalement urbain par la densification des volumes

Travailler sur les matériaux :

- Privilégier des matériaux locaux et respectueux de l'environnement
- Ne pas négliger la modernité pour l'ancien

Quelques Exemples



Schiste rouge.



Granite gris.



Enduit blanc.



Ardoise.

LA STRUCTURE VÉGÉTALE

Il est important de prendre en compte la végétation **déjà en place**. **Considérer** la **structure végétale présente** et mettre en place de nouvelles plantations **adaptées** peut **atténuer** la **présence visuelle d'un bâtiment** le paysage et en **masquer** les éléments **disgracieux**.

Tenir compte de l'insertion végétale c'est aussi appréhender le **phasage** d'un projet. Le concept de pré-verdissement permet l'**intégration** d'un projet dans le temps.

- Conserver et rendre structurant les espaces existants
- Choisir des essences locales diversifiées pour de nouvelles plantations
- Aménager de nouvelles plantations afin de minimiser l'impact de certains éléments du paysage .
- Privilégier le végétal en tant que limite de parcelle, pour favoriser la biodiversité et limiter l'impact visuel (clôture perméable et durable)
- Préserver les corridors écologiques
- Considérer le pré-verdissement dans le phasage d'un projet

Quelques Exemples



Parc d'activités de Saint Jean, Haute Garonne.

LES LIEUX D'AMÉNITÉS

Désignant un « **lieu d'agrément** » ou de « **plaisance** », les lieux d'aménités sont porteurs du **développement du territoire**. Lieu de passage, de détente, de rassemblement ou bien d'apprentissage, ils contribuent au **bien être** et à l'**attractivité**. Ces espaces répondent à de multiples enjeux : insertion de la « **nature en ville** », **sensibilisation** des usagers, **attractivité** touristique, **cohésion** sociale, etc.

POURQUOI ?

- ☒ Améliorer le cadre de vie : bien-être des usagers
- ☒ Mieux intégrer les projets dans leur environnement
- ☒ Valoriser les éléments du patrimoine naturel et bâti
- ☒ Améliorer les qualités environnementales (zone d'ombrage, îlot de chaleur, ...)
- ☒ Favoriser la pratique des lieux

- **RENCONTRE**
- **CONTEMPLATION**
- **LUDIQUE ET SPORTIF**
- **PÉDAGOGIQUE**
- **TRAITEMENT INSOLITE**

LES LIEUX DE RENCONTRE

L'aménagement paysager incite la rencontre, la **communication** et le **contact** à travers le partage de l'espace et les **actions** pratiquées. On peut **suggérer l'échange** entre les usagers ou bien le **chercher** par le biais d'**installations** et d'**activités** partagées.

Quelques Exemples

- Parc urbain
- Jardins partagés
- Square
- Aire de repos
- Terrain sportif
- Jeux de table
- Espace de détente
- etc.



Jardin de quartier Joué les Tours



Jardin partagé, Andernos.



Banc double.



Jeux de table.

LES LIEUX DE CONTEMPLATION / D'OBSERVATION

Élément ou site qui suscite l'**observation**. Les lieux de contemplation sont **construits** ou **induits**, il peut s'agir d'une **structure praticable** comme un promontoire ou bien d'une **ouverture paysagère** stratégique au sein d'un massif. Ils ont pour objectif la **mise en valeur** d'un ensemble formant un paysage, d'une silhouette de bourg, ou d'un élément spécifique.

Quelques Exemples

- Belvédère
- Promontoire
- Passerelle
- Ouverture paysagère (fenêtre paysagère)
- Cabane d'observation



Belvédère construit.



Cabane d'observation.



Signalétique spécifique



Point de vue.

LES LIEUX LUDIQUES ET SPORTIFS

De plus en plus adoptés comme **lieu de partage** et de **mixité** les lieux ludiques et sportifs visent les **loisirs** et la pratique de l'**activité physique**. Ce sont des lieux **intergénérationnels**, qui se déclinent sous forme d'**installations** dans un espace ou de véritable **lieu** dédié au sport.

Quelques Exemples

- Jardin public urbain
- Jardin d'enfants
- Parcours sportifs
- Itinéraires cyclables / pédestres
- etc.



Table de ping-pong public.



Modules sportifs pour seniors.



Jeux en bois



Aire de jeux pour enfants.

LES LIEUX PÉDAGOGIQUES

Les lieux pédagogiques permettent le **partage** et la **transmission du savoir**. Ils suggèrent l'**apprentissage** par la **découverte**, le **loisir**, ou les activités plus fonctionnelles tel que le jardinage. Lieux **intergénérationnels**, qui se déclinent sous forme d'**installations** dans un espace ou de véritable **lieu** dédié à une activité ciblée.

Quelques Exemples

- Itinéraire pédestre
- Ferme pédagogique
- Jardin partagé
- Parc urbain ou naturel
- Rucher communal
- etc.



Jardin participatif.



Ferme pédagogique.



Potager partagé.



Jardin partagé en cœur d'îlot

TRAITEMENT INSOLITE : ARTISTIQUE, ...

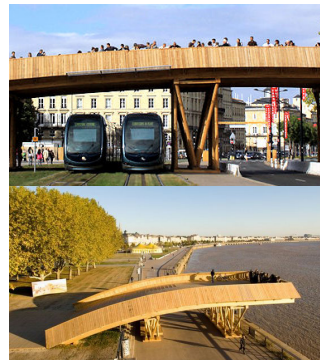
Installation, aménagement **éphémère** ou **pérenne**, le traitement insolite peut s'installer le temps d'un festival ou d'une année. Dans une zone urbaine ou naturelle le concept artistique peut émerger pour **mettre en lumière** des **enjeux** propres au site (panorama), **attirer le regard**, ou **sensibiliser** les usagers. **Praticable** ou **contemplative**, l'**œuvre** se dessine sur le **sol**, par une **structure** ou encore avec le **végétal**.

Quelques Exemples

- Festival
- Modelage de terrain
- Peinture
- Structure
- Refuge urbain
- Installation végétale
- etc.



Commune de Bourg-en-Bress, Typo architectes.



Evento, Bordeaux.



L'enfance du pli, Meyrin, Suisse, G. Brusset .



Oeuvre végétale .

LES POINTS DE VUE

Lieu depuis lequel la **vue** sur le paysage est particulièrement **intéressante**.

Les points de vues suscitent l'**observation** **par l'ouverture d'un panorama**.

Ils se situent souvent en **point haut** pour permettre une **vue d'ensemble** sur le paysage.

En aménagement les points de vues sont souvent guidés par une **construction** ou une simple **ouverture paysagère**.

Ils ont pour objectif la **mise en valeur** d'un paysage, une silhouette de bourg, ou simplement d'un élément.

POURQUOI ?

- ☒ Valoriser les éléments du patrimoine naturel et bâti
- ☒ Rendre attractif le site
- ☒ Améliorer le cadre de vie
- ☒ Rendre lisible le paysage

- ☐ **BELVÉDÈRE CONSTRUITS**
- ☐ **BELVÉDÈRE NATUREL**
- ☐ **CORNICHE**
- ☐ **PROMENADE BALCONS**

BELVÉDÈRE CONSTRUIT

Construit sur le sommet d'une **élévation** ou conçu pour **se hisser** en hauteur, il se **dissimule** ou **s'élève** dans le paysage pour offrir une vue **dégagée** sur les environs.

Quelques Exemples

- Passerelle
- Kiosque
- Promontoire
- etc.



Belvédère du Revard, Savoie



Kiosque



Module escamotable.



Abbaye à Grande Rivière, Haut Jura.

BELVÉDÈRE NATUREL

Un belvédère naturel désigne un lieu qui **domine** le paysage par sa **hauteur** d'où l'on peut **contempler** une **vaste étendue de territoire**.

L'aménagement d'un point de vue est un **atout** pour un territoire, il a une double portée : la **mise en valeur** du paysage, et la **sensibilisation des usagers** au cadre de vie.

Quelques Exemples

- Sommet
- Promontoire
- Parc naturel
- etc.



Belvédère de Frise



Belvédère de Frise



Belvédère de Frise.



Belvédère de Frise.

PROMENADE BALCON

Le terme «promenade balcon» désigne des **sentiers** ayant une **ouverture** sur le paysage **environnant**.

Ces itinéraires **«voies douces»** ou uniquement **pédestres** sont aménagés et balisés pour la **découverte** du paysage.

Quelques Exemples

- Itinéraire piéton
- Promenade sur berges
- Sentier de randonnée
- Voie douces
- Voie verte
- Piste cyclable



Promenade platelage bois.



Sentier du littoral, Pays Basque.



Sentier du littoral, Ille et Vilaine.

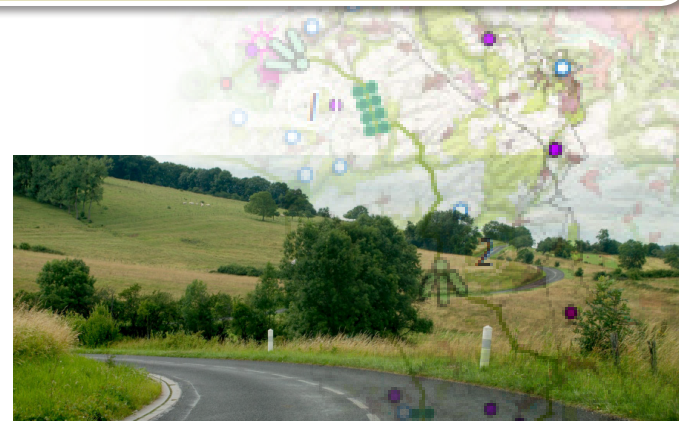
LES ROUTES PAYSAGE

La «route paysage» est un **axe** de **découverte** de la **richesse** des **paysages** d'un territoire et de son **patrimoine**.

L'**itinéraire** de la route paysage a pour objectif de mettre en scène les **ambiances** et vues sur les **paysages traversés**. Il est spécifiquement **aménagé** et **balisé** pour découvrir une **succession** de points de vue.

PRESCRIPTIONS

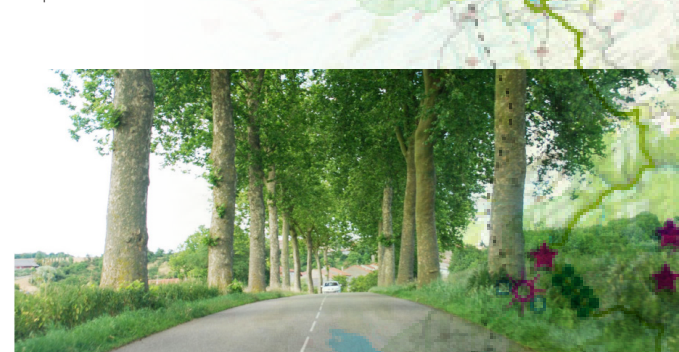
- Ouverture paysagère, offrant des points de vue intéressants et variés sur le grand paysage, susceptibles d'être aménagés en points d'arrêt à caractère touristique, pédagogique ou culturel.
- Favoriser un parcours présentant des ambiances variées (unités paysagères).
- Dessiner un itinéraire passant par des sites et paysages emblématiques du département.
- Valoriser des villages qui ponctuent ces routes.
- Intégrer des équipements routiers au caractère patrimonial.
- Améliorer la lisibilité de la route pour améliorer la perception du conducteur.



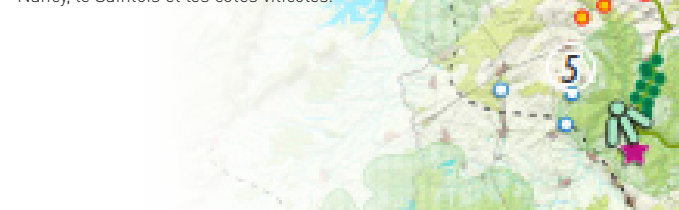
Nancy, le Saintois et les côtes viticoles.



La plaine de la Woëvre.



Nancy, le Saintois et les côtes viticoles.



Itinéraire «route paysage»
Meurthe-et-Moselle.

LA VÉGÉTALISATION DES ESPACES URBAINS

Végétaliser l'urbain c'est se **réapproprier** l'**espace public**; et participer au développement de la **nature en ville** à travers la **sensibilisation à l'écologie** et à la **biodiversité**, le développement de **nouveaux usages** dans un objectif d'amélioration du **cadre de vie**.

C'est **aménager** les espaces communs, privés ou publics pour arriver à des solutions **diverses, multifonctionnelles** (espace d'échanges, d'expression et de créativité, services écosystémiques), à **différentes échelles**.

- ☒ Améliorer le cadre de vie, bien-être des populations
- ☒ Valoriser les éléments du patrimoine naturel et bâti
- ☒ Valoriser le paysage et répondre au besoin de nature des urbains.
- ☒ Améliorer les qualités environnementales (zone d'ombrage, îlot de chaleur, dépollution de l'air...)

- **FRONTAGE URBAIN**
- **PLACE URBAINE**
- **NOUE PAYSAGÈRE**
- **VÉGÉTALISATION PÉDAGOGIQUE**

FRONTAGE URBAIN

Le frontage représente une partie de la rue en **front d'habitation**, il offre à chaque riverain une **marge de manœuvre** dans la rue pour les **usages** de la vie quotidienne.

Aménager les frontages en **entrées** et **traversées** de villes et villages est une piste **simple, efficace** et **économe** pour que les rues de villages redeviennent des **lieux de vie**.

Quelques Exemples

- Réduire la place de la voiture
- Enterrer les réseaux aériens
- Réduire la place des publicités et enseignes
- Revaloriser les façades bâties et le linéaire des clôtures
- Végétaliser les fronts d'habitation

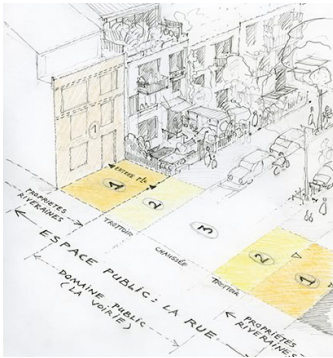


Schéma du frontage urbain.



Saint Valéry sur Somme (80).



Rue avec bacs partagés.



Le Mange-Trottoir, Montréal.

PLACE URBAINE

La place urbaine l'un des éléments **fondamentaux** de l'espace public urbain, la **perception symbolique** de la place représente le caractère **patrimonial** de son territoire.

Elle est le **lieu de vie**, de rencontre et de manifestations, où se déroule la **pratique collective** et **quotidienne** de la vie publique d'une ville ou d'un village.

Végétaliser la place urbaine pour répondre à des enjeux **environnementaux, sociaux et patrimoniaux**.

Quelques Exemples

- la place patrimoniale (végétation basse)
- la place arborée (mail)
- la place ludique et équipée, halle de marché
- La place piétonne



Centre bourg.



Centre ville, Epinay-Sur-Seine.

NOUE PAYSAGÈRE

Une noue est un **fossé** peu profond de forme **longitudinale**, **temporairement submersible** servant au recueil, à l'écoulement, et l'évacuation des **eaux de pluie**.

La **végétalisation** de la noue permet, en plus de l'aspect **esthétique**, de conserver la capacité d'**infiltration** du sol et favorise la **biodiversité**. La «noue paysagère» devient un nouvel acteur du paysage notamment pour la diversité de fonctions qu'elle représente.

Quelques Exemples

- Limite de propriété, délimitation de l'espace (trottoir/voirie ; jardin/voirie...).
- Proximité des infrastructures
- Cœur de quartier
- Gestion des eaux pluviales (infiltration, rétention, ..)



Noue engazonnée en bas coté de route.



Séparation et infiltration, Portland.



Noue paysagère en limite de propriété.

VÉGÉTALISATION PÉDAGOGIQUE

La **démarche pédagogique** de végétalisation consiste à **inviter** les **habitants à participer** et offrir la possibilité de les **sensibiliser** à la nature et à son cycle, par l'**installation** de **dispositifs simples, appropriables** par tous et par la proposition de **pratiques accessibles à chacun**.

Souvent développé pour les **enfants** dans un objectif de **partage** du **savoir**, la végétalisation pédagogique intéresse aussi les plus grands.

Quelques Exemples

- Création de verger et potager dans les écoles
- Plantation de forêt urbaine
- Jardin en bacs
- Mur végétalisé
- Jardins partagés
- Promenade plantée etc.



Collège des Bruyères, Paris.



Strandkanten, Tromsø (No).



Jardin partagé en cœur d'îlot, Lyon.



Mur végétal, Angers.

PALETTE VÉGÉTALE LOCALE

Le **choix** des végétaux est déterminant dans l'**insertion paysagère**, la **durabilité** d'un aménagement, et la mise en valeur des **caractéristiques** du **territoire**.

On privilégiera des essence **locales, adaptées** aux milieux (agronomie, pédologie et climatique), et **non invasives**.

En Ile-et-Vilaine, on observe une **flore riche et organisée** selon les différentes **entités paysagères** du territoire, dépendante des différents paramètres climatiques (embruns, humidité, ..), et agronomique (sol acide, sol calcaire, ...).

Néanmoins on peut en extraire quelques essences caractéristiques du territoire :

Essences caractéristiques

- Chêne sessile
- Chêne pédonculé
- Hêtre
- Châtaignier
- Pin sylvestre
- Frêne
- Ajonc
- Genêt
- Bruyère
- Camélia
- Hortensia

Milieux caractéristiques



rural



urbain



humide



pré-salés